

DÉLIBÉRATION n° CA-01-02-2019-07 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 1^{er} février 2019

Demandes d'accréditation hors vague
Contrat 2018-2021

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° 20190124-03 adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 24 janvier 2019 portant avis favorable à l'unanimité aux demandes d'accréditation hors vague de deux formations dans le cadre du contrat 2018-2021 ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOpte

Article 1^{er} : Accréditation d'une licence professionnelle

La demande d'accréditation hors vague de la Licence professionnelle mention Activités juridiques parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux, dans le cadre du contrat 2018-2021, est approuvée, conformément aux pièces-jointes.

Article 2 : Accréditation d'un master

La demande d'accréditation hors vague du Master mention Approche interprofessionnelle des pathologies chroniques, dans le cadre du contrat 2018-2021, est approuvée, conformément aux pièces-jointes.

Article 3 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 1^{er} février 2019
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

UNIVERSITE DE POITIERS

22.FEV.2019

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU	24/01/2019
-----------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION
20190124_03	CONTRAT 2018-2021	Accréditation : accréditation hors vague	UNIVERSITE	Propositions soumises à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 01/02/2019 : Dans le cadre du contrat 2018-2021, deux nouvelles formations sont proposées au processus d'accréditation hors vague : La licence professionnelle Mention activités juridiques Le Master en santé Mention Approche interprofessionnelle des pathologies chroniques (hors nomenclature nationale) L'accréditation de ces formations sera soumise à avis du CNESER.	01/09/2019	31/08/2022	32	POUR : unanimité des présents	Avis favorable de la CFVU avant transmission au CA

A Poitiers le 24 janvier 2019

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL

**Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master**

Etablissement : Université de Poitiers (X) LICENCE PROFESSIONNELLE
Intitulé proposé : Licence professionnelle – Mention Activités juridiques – Parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux

(X) Restructuration

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) :

Présentation de la formation

Intitulés des parcours : Métiers de la filière des vins et spiritueux

Objectifs de la formation :

Débouchés par parcours type de formation

Débouchés pour le parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux : La licence professionnelle débouche sur l'insertion professionnelle dans le secteur des vins et spiritueux pour les métiers suivants :

- Cadre intermédiaire dans le secteur de la production : responsable/directeur d'exploitation adjoint, directeur technique, directeur des cultures, maître de chai, directeur commercial
- Cadre intermédiaire dans les secteurs de l'amont et de l'aval : conseiller technique et juridique, chargé de communication, chargé de commercialisation des vins et spiritueux, courtier, chargé de commercialisation des produits connexes (tonnellerie, bouchonnage, agroéquipement, produits œnologiques), responsable marketing, chef de secteur, consultant, agent qualité et expérimentation, agent de développement et de contrôle dans les institutions attachées au secteur

Organisation de la formation :

Schéma général, portails, mutualisation des parcours types, articulation M1/M2 pour les masters, part du socle commun etc.

UE1. Découvrir le secteur et les produits 138 h - 15 ECTS	
Mise à niveau Option 1 - Fondamentaux du droit : 27 h Mise à niveau Option 2 - Fondamentaux de la viticulture : 27 h Economie de filière : 16 h Géographie viticole : 12 h Veille documentaire : 6 h Méthodologie : 3h	Œnologie- Analyse sensorielle : 14 h Distillation : 7 h Logistique : 14 h Connaissance de la filière spiritueuse : 6 h Veille documentaire : 6 h
UE 2. Connaître l'environnement juridique 91 h - 12 ECTS	
Droit de la production : 33 h • Droit rural : 20 h • Droit de l'environnement : 6 h • OCM vitivinicole 2 h • Droit de la PAC : 5 h	Droit de la commercialisation : 43 h • Droit commercial : 16 h • Droit européen : 6 h • Droit des appellations : 18 h • Droit de la consommation et répression des fraudes : 3 h
Droit fiscal : 6 h	Droit du travail : 9 h

	UE 3. Développer la stratégie commerciale de l'entreprise 141 h - 12 ECTS	
	Marketing : 27 h - Marketing stratégique : 18 h - Marketing digital : 9 h	Management : 35 h - Management de l'innovation : 10 h - Management QSE : 11 h - Management digital - E-commerce : 14 h
	Mercatique : 28 h - Dimension stratégique - Achats : 16 h - Étude de marché : 12 h	Négociation : 10 h
	Vente à l'international : 38 h - Prospection internationale : 32 h - Réseaux d'aide à l'exportation : 6 h	Vente directe - Œnotourisme : 3 h
	UE4. Négociateur à l'international 40 h - 3 ECTS	
	Anglais technique : 20	Anglais technique : 20
	UE 5. Projet tuteuré (140 h) – 6 ECTS	
	UE 6. Stage 12 ECTS	
	Modalités d'enseignement :	<i>Préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; utilisation de la FAD etc.)</i> La formation est proposée à l'alternance : contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation.
Volume horaire de la formation :	<i>On indiquera aussi le cas échéant la part d'enseignement en langues étrangères</i> La formation comporte 410 heures présentiel dont 40 heures d'anglais spécialisé + 140h de projet tuteuré.	
Lieux de la formation :	La formation se déroule sur le site agro-viticole du domaine de l'Oisellerie, en partenariat avec le LEGTA (<i>Lycée d'enseignement général et technologique agricole</i>) de l'Oisellerie (16).	
Liens avec la recherche :	<i>Sans objet</i>	
Liens avec le monde socio-économique :	<i>Essentiellement pour les formations à insertion professionnelle directe, préciser le nom des partenaires socio-économiques de la formation</i> <u>Diversité des relations avec le milieu socio-économique :</u> - Recrutement de stagiaires - Recrutement d'alternants : contrat de pro et apprentissage - Commandes professionnelles donnant lieu à des missions de projets tutorés - Mise à disposition de collaborateurs (cours et conférences), - Accueil en visites pédagogiques - Recrutement de diplômés <u>Partenaires socio-économiques de la formation :</u> - Entreprises de négoce : ✓ Jas Hennessy dans le cadre d'un partenariat Viticampus Hennessy ✓ Martell (16) ✓ Courvoisier (16) ✓ Rémy Martin (16) ✓ Hine (16) ✓ Meukow (16) ✓ ... - Coopératives viticoles ✓ Océalia (16) ✓ Coopérative des vignerons d'Oléron (17) ✓ Fédération des coopératives viticoles d'Aquitaine (33) ✓ ... - Distilleries	

- ✓ Distillerie de Matha (17)
- ✓ Distillerie Latreuille (17)
- ✓ Distillerie de la Tour (16)
- ✓ Distillerie Boinaud (16)
- ✓ Distillerie Vinet-Delpech (17)
- ✓ Distillerie Persyn (62)
- ✓
- Châteaux
 - ✓ Château La rivière (33)
 - ✓ Château Vieux Mognac (33)
 - ✓ Château de Reignac (33)
 - ✓ Château de Beaulon (17)
 - ✓ ...
- Caves
 - ✓ Cave de la Madeleine (16)
 - ✓ Cave de Leclerc (17)
 - ✓ ...
- Organisations professionnelles
 - ✓ Le Centre international des spiritueux (CIDS) (16)
 - ✓ Bureau national interprofessionnel du Cognac (16)
 - ✓ Syndicats viticoles
 - ✓ ...
- Clusters
 - ✓ Cluster Spirits Valley (16)
 - ✓ Cluster Innovin (16)
- Consultants
 - ✓ Datha Network
 - ✓ Grand sud Domaines
- Autres
 - ✓ La Maison du Whisky (75)
 - ✓ Société Paul Ricard (33)

Effectifs attendus : capacité d'accueil de 18 à 24 étudiants

Pour les Licences professionnelles - Origine des publics :

- Formation initiale (Licence L2 et L3 Droit, AES, sciences économiques, BTS Commerce international, Assistant de direction, Viticulture-Œnologie), DUT (Techniques de commercialisation, Gestion des entreprises et des administrations)
- Formation continue – reprise d'études
- Salariés de la filière, en poste ou non nécessitant une spécialisation sur les aspects réglementaires

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Christine MORTEAU-MICARD <i>PRCE</i> <i>Section 06</i>	Université de Poitiers - IUT 16
Sébastien BUI-QUOC <i>PRCE - Anglais</i>	Université de Poitiers
Christine QUÉMENT <i>Maître de conférences</i> <i>Section 01</i>	Université de Poitiers - IUT Angoulême
Raphaële AUBIN BROUTÉ <i>Maître de conférences</i> <i>Section 01</i>	Université de Poitiers – Faculté de droit et des sciences sociales

Zhor FONTANA <i>PRAG</i> <i>Section 06</i>	Université de Poitiers - IUT Angoulême
Patrick KOLB <i>Maître de conférences</i> <i>Section 01</i>	Université de Poitiers- UFR Droit et Sciences sociales
Jean-Victor MAUBLANC <i>Maître de conférences</i> <i>Section 02</i>	Université de Poitiers- UFR Droit et Sciences sociales
Denis ROCHARD <i>Maître de conférences</i> <i>Section 01</i>	Université de Poitiers - UFR Droit et Sciences sociales
Gabrielle ROCHDI <i>Maître de conférences</i> <i>Section 02</i>	Université de Poitiers - UFR Droit et Sciences sociales
David MARCHEIX <i>Maître de conférences</i> <i>Section 27</i>	Université de Poitiers

**Apport des représentants
du monde
socioprofessionnel
participant à la formation**

Part du volume horaire d'enseignement dédié à l'intervention des intervenants non universitaires : : 49, 75 % soit un total de 204 h

David RULLIER <i>Attaché commercial</i>	GEODIS - Saint Yrieix (16)
Françoise BOUILLON <i>Enseignant-formateur</i>	EPLEFPA de la Charente
Janine BRETAGNE <i>Directrice des affaires juridiques</i>	BNIC
Sébastien DATHANE <i>Consultant</i>	DatHa Network
Loïc DEAU <i>Enseignant-formateur</i>	EPLEFPA de la Charente
Cécile DUPUY-BOISSIERE <i>Consultante</i>	Consultante Marketing et Export Vins et Spiritueux
Pierre FREYGEFOND <i>Juriste</i>	CER France
Thierry FABIAN <i>Chargé de missions nationales</i> <i>Boissons spiritueuses</i>	INAO – INAO Châteaubernard
Françoise CRISCI <i>Enseignant-Formateur</i>	EPLEFPA de la Charente
Marie Christine LE CAPITAINE <i>Inspecteur</i>	Direction générale consommation, concurrence et répression des fraudes
Philippe PIAUD <i>Enseignant-Formateur</i>	EPLEFPA de la Charente
Philippe PUYDARRIEUX <i>Chef de projet – chercheur</i>	Ministère écologie, développement durable
Eric FORTIN <i>Enseignant-Formateur</i>	EPLEFPA de la Charente
Pascal ROUSSEAU <i>Juriste – fiscaliste</i>	CER France
Laurent VIGOUROUX <i>Professeur</i>	EPLEFPA de la Saintonge

**Personnel de soutien à la
formation et modalités
d'organisation de ce
soutien**

Il s'agit du personnel non-enseignant qui vient en appui aux enseignants de la formation (ingénierie pédagogique, tutorat ...)

- Services d'UP&Pro de l'Université de Poitiers (contrats de professionnalisation, reprise d'études, VAPP et VAE)
- Services du CFA Nouvelle Aquitaine pour l'Université de Poitiers (contrats d'apprentissage)
- Sandrine Villard : suivi administratif – Centre universitaire de la Charente
- Déborah Defnet : Chargée de développement des formations de la filière spiritueux – Centre universitaire de la Charente
- Philippe Piaud : coordonnateur de la Licence professionnelle sur site de formation – EPLEFPA de la Charente

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public *Sans objet.*

Internationalisation des formations *Sans objet*

Conventionnement avec une institution privée française *Sans objet*

Argumentaire pour la Création hors vague d'une LP Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux.

Préambule

Depuis 2007-2008, l'Université de Poitiers propose une formation de niveau II visant Licence professionnelle dans le but de répondre aux demandes en compétences exprimées par les professionnels du secteur des vins et spiritueux. Créée à l'époque sous l'intitulé de Licence professionnelle Conseil juridique et développement technico-économique de la filière vins et spiritueux, la formation se démarque par son approche juridique. Au sein de l'Université de Poitiers, elle est d'ailleurs rattachée à la Faculté de Droit et des sciences sociales qui en assure depuis la responsabilité pédagogique et une grande partie des enseignements par le biais de ses enseignants-chercheurs.

A partir de 2012, et alors que les diplômes de Licence professionnelle font l'objet d'une nomenclature nationale organisée en mentions et parcours, la Licence professionnelle Conseil juridique et développement technico-économique de la filière vins et spiritueux, est désormais rattachée à la mention Commerce et distribution sous le parcours Droit des métiers des vins et spiritueux.

Or, il se trouve que cette nomenclature ne traduit pas la réalité de la formation dont la spécificité tient précisément à son contenu juridique. Il est donc proposé de modifier l'actuelle dénomination du diplôme et de la remplacer par la Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux.

Cette mise en avant de l'ancrage juridique du diplôme répond aux besoins exprimés par les professionnels du secteur, en recherche de collaborateurs polyvalents et spécialement compétents pour appréhender les questions de droit qui se posent à la filière des vins et spiritueux.

FICHE ARGUMENTAIRE

Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, évolution du secteur, de la profession, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)

- **Lien avec la stratégie de formation de l'établissement :**
 - ***La licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux répond à la logique de spécialisation et de progression des apprentissages***

En proposant aux étudiants issus de sections de technicien supérieur et de diplômes universitaires de technologie ou encore de licence générale de poursuivre ou de reprendre leurs études, la licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux assure une spécialisation progressive des parcours de formation et contribue à réaliser les projets personnels et professionnels des étudiants.

En termes de progression dans les apprentissages, pour favoriser la meilleure intégration des étudiants en provenance de formations diverses, un module de mise à niveau est proposé en début de licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux suivant le profil d'origine de l'étudiant, soit :

- Mise à niveau en Viticulture pour les étudiants en provenance de formations à profil juridique et commercial.
- Mise à niveau en Droit pour les étudiants en provenance de formation technique (BTS viticulture-œnologie)

Au titre des passerelles entre les parcours de licence, une unité de préprofessionnalisation est par ailleurs proposée au semestre 4 de la licence de Droit proposée à l'Université de Poitiers. Cette unité permet à l'étudiant de découvrir la licence professionnelle et l'accompagne ainsi dans la construction de son projet de poursuite d'études. A cette fin, l'étudiant réalise un stage donnant lieu à la rédaction d'un rapport de stage et à soutenance devant jury. Ce stage de découverte est complété par une période d'immersion de 2 jours en licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux. Un accompagnement individualisé des étudiants concernés par cette unité de préprofessionnalisation est assuré par le responsable de formation de la Licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux.

- ***La licence professionnelle s'inscrit en cohérence du plan de formation de l'Université de Poitiers***

La formation proposée complète le champ des formations et de la recherche agro-vitivinicoles proposé par l'Université de Poitiers et notamment la deuxième année de Master Droit des affaires, parcours Droit gestion et commerce des spiritueux que délivre la Faculté de Droit et des Sciences sociales depuis 1988 à Segonzac-Grand Cognac (16). S'y ajoute, un autre diplôme de deuxième année de Master que la Faculté délivre à Poitiers depuis 1975 en Droit de l'activité agricole et de l'espace rural.

Outre ses activités de formation, cette composante développe par ailleurs des activités de recherche en lien avec la filière vitivinicole par le biais du CECOJI (Centre d'études et de coopération juridique interdisciplinaire, EA n°7353), notamment des travaux de recherche sur les droits de propriété

intellectuelle en lien avec les appellations vitivinicoles ou encore des travaux sur les autorisations de plantations.

En termes d'équipe pédagogique, la licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux mobilise ainsi plusieurs enseignants-chercheurs de la Faculté de Droit et des sciences sociales dont la responsable pédagogique de la Licence professionnelle. La compétence vitivinicole de ces enseignants-chercheurs se greffe sur une spécialité de base d'enseignement et de recherche en droit rural.

L'équipe d'intervenants universitaires de la licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux est complétée par des intervenants professionnels dont une large part est de formation juridique et/ou occupe des fonctions en lien avec les questions juridiques traitées dans l'entreprise (Inspectrice en poste à la DGCCRF, juriste au BNIC, Consultants de formation juridique, avocats spécialisés...).

La Licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux s'inscrit également dans le schéma local de formation universitaire développé en Charente par l'Université de Poitiers, lequel intègre des formations généralistes en droit ou en commerce qui viennent en amont de la licence professionnelle et des formations plus spécialisées, dont la licence professionnelle Activités juridiques – Parcours métiers de la filière des vins et spiritueux.

La Licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux répond encore à l'orientation socio-économique des formations proposées par l'Université de Poitiers qui vise à proposer des formations en adéquation avec les besoins des bassins d'emploi et dont l'insertion professionnelle s'ancre sur des secteurs d'activité porteurs.

Poids de la filière vin et spiritueux pour l'économie nationale, régionale et locale :

La filière des vins et des spiritueux représente un secteur économique majeur à travers les résultats dont elle se prévaut en termes de chiffres d'affaires, d'emploi ou encore de poids dans la balance commerciale extérieure de la France. Des productions comme le Cognac, le Champagne et les grands vins et Bordeaux et de Bourgogne représentent en valeur une part importante des exportations françaises pour lesquelles elles se placent parmi les produits de « luxe ».

En 2017, les exportations de vins français dans les pays tiers ont progressé de 8%. Les spiritueux français affichent quant à eux la même année une croissance à l'exportation de 6% en valeur et 2,4% en volume.

Le secteur est promu par des marques fortes intégrées dans des groupes puissants pour le Cognac ou le champagne (LVMH, Pernod Ricard...).

Il compose en amont avec diverses productions agricoles : raisin pour les vins et les spiritueux d'origine vitivinicole comme le les brandies, le Cognac ou l'Armagnac mais aussi les céréales ou les productions fruitières pour les spiritueux comme le whisky, le gin, la vodka ou le calvados.

La distribution repose sur une grande diversité de canaux : grande distribution, caves et établissements de restauration.

La filière constitue en outre une composante marquante des territoires. Pour la région Nouvelle Aquitaine, le cognac, les grands vins de Bordeaux et l'Armagnac constituent des secteurs clés de l'économie régionale. Les chiffres de la Fédération française des spiritueux révèlent que pour l'année 2017, le Cognac représente à lui seul 70% des exportations françaises. Pour le vin, par la grande diversité de ses vignobles et des appellations (Bordelais, Bergerac, Buzet, Iréougy ...) la région Nouvelle Aquitaine occupe le premier rang des régions viticoles. La filière emploie 54 100 personnes, dont 20 % de non-salariés, dans 14 000 établissements.,

A l'échelle locale la licence professionnelle est proposée sur le territoire même du bassin de l'AOC Cognac sur l'un des six crus de l'appellation. Promu par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC), le cognac constitue le produit phare du bassin Charente-Saintonge. L'économie qui s'est tissée autour de cette eau-de-vie de notoriété mondiale draine un ensemble d'activités et de savoir-faire visant la production, l'élaboration et la mise en marché d'autres boissons spiritueuses. C'est dans ce contexte que le cluster Spirits Valley s'est imposé en 2015 au territoire pour constituer un réseau dynamique d'acteurs locaux participant à la chaîne de valeur des spiritueux super-premium. Membre du cluster depuis 2017, l'université de Poitiers entend accéder très prochainement à la labellisation des formations qu'elle propose localement.

Chiffres clés du secteur vins et spiritueux en France :

- 2ème vignoble au monde en surface
- 2ème producteur au monde en volume
- 2ème production agricole française
- 800 000 emploi (production, transformation, négoce, distribution, fourniture...)
- 1er poste excédentaire de la balance commerciale agroalimentaire
- 2ème poste excédentaire de la balance commerciale (7,5 milliards d'euros en 2017)
- Augmentation de la valeur des exportations depuis 2009
- Chiffre d'affaires de la filière vin : 27 milliards d'euros en 2017
- Chiffre d'affaires de la filière spiritueux (eaux-de-vie de vin) : 9 milliards d'euros en 2016
- Tourisme : 12 millions de visiteurs
- Territoire : 16 régions sur 22 produisent du vin

Sources :

- Au niveau national :
 - France-Agrimer : Fiche Filière vin - février 2018 : <http://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/55695/538518/file/Fiche%20vin.pdf>
 - France-Agrimer : Fiche Filière vins et spiritueux - février 2018 : <http://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/55699/538558/file/fiches%20spiritueux.pdf>
 - France-Agrimer : Etudes et synthèses : Le commerce extérieur des vins et spiritueux – Bilan 2017 – 22 mars 2018 : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-vin-et-cidriculture/Vin/Informations-economiques/Etudes-et-syntheses>
 - Ministère de l'agriculture : Plan de la filière Vins dans le cadre de la loi Egalim du 30 oct 2018 :
- Au niveau local :
 - INSEE : Fiche d'analyse n° 55 : Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac, pilier de la filière viti-vinicole – avril 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3537235>

- Bureau National Interprofessionnel du Cognac : <http://www.cognac.fr>
- Cluster Spirits Valley : <http://spiritsvalley.com/>

Evolution de la réglementation - Pertinence de l'approche juridique du secteur

La licence professionnelle proposée par l'Université de Poitiers se démarque des autres licences professionnelles visant la filière des vins et des spiritueux par son approche juridique. Cette dernière représente un enjeu pour le secteur, au-delà des normes qui s'appliquent à la gestion de toute entreprise en termes de droit social, de droit fiscal ou de droit commercial.

La filière éprouve un besoin croissant de disposer de collaborateurs spécialement formés au droit en raison de l'augmentation de la vente directe et de l'évolution constante des règles qui s'appliquent de façon particulière au secteur. Les entreprises qui se livrent à la vente en BtoC, dont le nombre augmente sont directement confrontées à la réglementation.

D'un point de vue spécifique, en lien avec la thématique des vins et des spiritueux, le secteur est soumis à des réglementations nombreuses, par exemple :

- Règles de production s'agissant des conditions d'accès au foncier, de transmission des exploitations, de droit à produire et des dispositifs de soutiens publics ;
- Règles commercialisation par exemple en matière de dénomination et d'étiquetage des produits
- Normes visant l'accueil du public dans le cadre des activités d'œnotourisme et de spiritourisme ;
- Règles visant la gestion du personnel à l'exemple des contrats saisonniers ;
- Droit fiscal propre au secteur visant les droits d'accise et les règles douanières ;
- Règles visant la protection de l'environnement en lien avec les objectifs de viticulture durable ou de normes applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Règles de santé publique suivant les spécificités issues de la loi Evin pour la publicité des boissons alcoolisées ou celles qui visent la distribution des boissons alcooliques....
- ...

C'est donc tout un ensemble de normes qui s'applique à la filière suivant différents niveaux de réglementation :

- Normes locales : accords interprofessionnels, cahiers des charges des appellations liées au terroir...,
- Normes nationales notamment tirées du code du commerce, du code rural et de la pêche maritime, du code général des impôts, du code de l'environnement, du code du travail ou encore du code de la santé publique...
- Normes européennes issues des traités et des règlements européens visant la politique agricole commune, le droit européen de la concurrence ou le droit européen de l'environnement.
- Normes internationales à travers les règles de l'OMC et l'accord ADPIC sur les droits de propriété intellectuelle.

Les opérateurs sont encore confrontés à l'évolution de la réglementation. Pour les règles européennes, les derniers développements portent notamment :

- Au titre de la PAC 2014-2020 : suppression des droits de plantation et création des autorisations de plantation, évolution des dispositions visant les interprofessions dont les interprofessions viticoles et les interprofessions du secteur des boissons spiritueuses, évolution des règles de concurrence...
- Discussions en cours sur la PAC post-2020
- Au titre de l'étiquetage des produits alimentaires : rapport de la Commission européenne visant l'étiquetage nutritionnel des boissons alcoolisées
- Révision en cours du règlement 110/2008
- Etc...

La montée des préoccupations environnementales engendre également un besoin croissant en compétences juridiques. A l'échelle locale, les entreprises sont contraintes par de nouvelles normes comme par exemple celles du Plan viticulture durable pour le vignoble charentais.

Le positionnement en Responsabilité-Sociale-sociétale et environnementale (RSE) pour les entreprises de la filière est encore une autre contrainte qui vient mobiliser les fonctions réglementaires dans l'entreprise.

Le contexte d'innovation constante fait qu'on assiste également à la poussée des normes et notamment celles qui visent les réglementations d'AOC. Secteur émergent scientifiquement pour des raisons de traçabilité, de compétitivité, de sécurité ou encore de progrès technologique, le secteur des vins et des spiritueux fait l'objet d'une multitude d'innovations - innovation produit et innovation distribution – que le droit se doit d'accompagner.

Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires

La Licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux s'inscrit en continuité des formations proposées par l'université de Poitiers tout site confondu (Poitiers, Châtelleraut, Niort, Angoulême) : DUT GEA, DUT Tech de Co et Licences Droit, AES, Sciences économique, Biologie...

Elle assure également un débouché de poursuite d'études aux établissements locaux (lycées d'enseignement général et lycées d'enseignement agricole) qui délivrent des BTS : BTS Commerce international, BTS Assistant manager, BTS Tech de Co Viticulture œnologie, BTS viticulture-œnologie...

La Licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux vient également marquer le territoire en renforçant la présence locale de l'université de Poitiers. Elle s'inscrit notamment dans le schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche 2014-2020.

En Charente en particulier, la Licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux s'adosse en complément de l'offre de formation déjà existante localement et relevant de plusieurs de ses composantes :

- Deux premières années de Licence en Droit dispensées sur le site du Centre universitaire de la Charente,
- DUT Techniques de commercialisation délivrée à Angoulême par l'IUT 16,
- Master 1 Marketing-vente délivré à Angoulême (CEPE) par l'IAE.

- Master 2 Droit gestion et commerce des spiritueux délivré à Segonzac-Grand Cognac par la Faculté de Droit et des sciences sociales
- Master 2 Commerce international des spiritueux délivré à Segonzac-Grand Cognac par l'IAE.

Sur le plan sectoriel, la licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux est en lien avec l'Université des spiritueux, promue par l'Université de Poitiers. Elle s'inscrit dans un réseau de partenaires socio-économiques qu'elle développe depuis 30 ans. La Licence professionnelle vient notamment en appui d'une formation de niveau bac+5 en Droit gestion et commerce des spiritueux. Proposée depuis 1988, cette formation de Master en Droit des affaires, Parcours de Master 2 Droit gestion et commerce des spiritueux est complétée dans le cadre d'un couplage (mutualisation) par un Master en management et commerce international, parcours de Master 2 Commerce international des spiritueux lequel se trouve également proposé sur le site universitaire de Segonzac-Grand Cognac.

La Licence professionnelle de l'Université de Poitiers s'affirme localement au sein d'un réseau d'acteurs socio-économiques qui reconnaissent la formation dans sa pertinence juridique : entreprises de la filière (domaines viticoles, négoce, distributeurs, etc.), interprofessions, syndicats professionnels, chambre consulaire, etc.

En termes de partenariats, elle repose sur un double partenariat local pour la mise en œuvre de la formation :

- Avec le Centre universitaire de la Charente (CUC)
 - Mise à disposition de support administratif : personnel de secrétariat et chargé du développement des formations de la filière spiritueux
- Avec l'EPLFPA de la Charente (Campus agricole de l'Oisellerie-Barbezieux) :
 - Mise à disposition de locaux dédiés à la formation
 - Mise à disposition d'installations techniques au titre de l'exploitation pédagogique du Domaine de l'Oisellerie (vignoble pédagogique, chais, espace de vente).

Il n'existe pas de formation similaire sur le territoire de la région Nouvelle Aquitaine. Aucun établissement d'enseignement supérieur ne propose de formation équivalente de niveau II en lien avec la filière des vins et spiritueux et visée par un positionnement juridique.

Les formations existantes en région sont uniquement dédiées au vin. Elles ne couvrent pas le domaine spécifique des spiritueux.

Ce n'est qu'à l'échelle du territoire national et loin du territoire de Charente, que l'on trouve mention d'une seule licence professionnelle qui conjugue une double approche sectorielle en vins et spiritueux.

- Université de Reims Champagne Ardenne/ Avize Viticampus : Licence professionnelle Métiers du commerce international – Parcours commerce international des vins et spiritueux

Au demeurant, cette formation ne couvre pas l'élément particulier de continuité entre le secteur des vins et celui des spiritueux que la région de Charente est la plus à même de traiter à l'appui de la filière du Cognac.

S'ajoute encore que la démarche de formation se veut exclusivement commerciale.

Les formations existantes de niveau 2 en région Nouvelle Aquitaine et dans les régions proches s'attachent à la seule commercialisation du vin. A savoir :

- Université de Bordeaux/Faculté d'Economie, gestion et AES, /ISVV/Centre de Formation Beauséjour- IUT La Bastide – Licence professionnelle Commercialisation de produits et services : Commercialisation des produits des filières vitivinicole et agrodistribution
- Université de Tours – IUT de Tours : Licence professionnelle Commercialisation des vins

Aucune de ces formations ne délivre de contenu juridique.

Hors de la région Nouvelle Aquitaine, la seule licence professionnelle qui s'apparente le plus à celle que l'Université de Poitiers propose en Charente est celle de l'Université de Perpignan Via Domitia, à l'attache de la Faculté de Droit de Narbonne sous la dénomination Activités juridiques – Métiers du droit privé – parcours Droit et gestion de la filière vitivinicole.

Pour autant, cette formation occulte la dimension spiritueux que prévoit la licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux proposée par l'Université de Poitiers.

Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel Pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés

En tant que formation professionnalisante, la licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux entretient des liens étroits avec le milieu socio-économique suivant différents formats :

- Au titre de la mission professionnelle prévue par le diplôme : stage ou apprentissage et contrat de professionnalisation

Les acteurs de la filière, entreprises et acteurs professionnels, syndicats, interprofessions et autres sont directement impliqués dans la formation au titre de la mission professionnelle que les étudiants doivent obligatoirement réaliser pour valider leur diplôme. Cette période de formation en entreprise se fait en rythme d'alternance tout au long de l'année de formation, lequel permet d'assurer une progression dans les apprentissages académiques et professionnels.

Pour les étudiants de la formation initiale, la convention de stage qui vient lier l'entreprise prévoit une durée du stage est de 16 semaines.

Pour les étudiants en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, le temps de la mission en entreprise est de 35 semaines. Il peut couvrir une période avant le début de la formation, sinon le temps qui suit la fin de la formation en centre.

Depuis la création de la formation, en moyenne chaque année, 50 % de l'effectif bénéficie d'un contrat d'apprentissage (apprentissage ou contrat de professionnalisation). Suivant leurs besoins, les entreprises font preuve de suivi régulier à l'égard de la licence professionnelle en matière de recrutement de stagiaires.

Les entreprises contribuent ainsi directement à la formation des étudiants. Ainsi, maîtres d'apprentissage, maîtres de stage et maîtres de contrat de professionnalisation participent aux temps de suivi et d'évaluation des compétences des étudiants, de même qu'ils assurent la transmission des savoir et des savoir-faire sur des tâches opérationnelles dans l'entreprise, suivent leurs travaux de reporting, y compris en assistant aux soutenances des rapports professionnels.

Maîtres de stage, maîtres d'apprentissage et maîtres de contrat de professionnalisation sont invités à participer au conseil de perfectionnement qui se tient annuellement et au cours duquel sont arrêtés les points d'évolution à prévoir pour la formation.

Au terme de leur investissement de formation, les entreprises et organismes partenaires de la formation sont régulièrement amenés à recruter les étudiants une fois la formation terminée et le diplôme acquis.

- Au titre des projet tutorés. Les acteurs de la filière sont encore amenés à s'engager auprès de la licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux par le biais de projets tutorés dans le cadre d'une convention de projet tutoré. Résultant de commandes professionnelles, les projets tutorés sont des temps d'exercices pédagogiques prévus par la maquette du diplôme à raison de 140 heures réparties sur le temps annuel de formation, et qui soumettent les étudiants à des sujets pratiques en lien avec le secteur d'activité. Cela peut être la préparation et la mise en œuvre d'un évènement, type foire aux vins ou encore une action de marketing ciblé ou encore une étude de faisabilité d'un projet d'entreprise, par exemple, l'acquisition de nouvelles parcelles de vignes ou un dépôt de marque à l'INPI.

L'organisme professionnel, entreprise, syndicat ou autre qui propose un projet tutoré s'engage à accompagner le travail des étudiants en concertation avec l'enseignant référent désigné. En contrepartie, l'entreprise bénéficie d'une prestation concrète (animation événementielle par exemple) donnant lieu à un livrable qui prend la forme d'un rapport de projet suivi d'une soutenance devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique de la licence professionnelle et à laquelle le représentant de l'organisme professionnel participe.

- Par la mise à disposition de collaborateurs (cours et conférences). Les professionnels sont encore largement impliqués dans la formation par la participation de chefs d'entreprises, de consultants et de collaborateurs d'entreprise qui viennent délivrer leurs savoirs sous forme de cours, prévus par la maquette de formation, de conférence ou d'animation.

Les enseignements prévus par la maquette du diplôme sont assurés à hauteur de 49,75 % par des intervenants extérieurs à l'université de Poitiers. Un part d'entre-deux relèvent d'enseignant-formateurs en poste au lycée agro-viticole du Domaine de l'Oisellerie. L'autre part est assurée par des professionnels réputés dans la filière et qui viennent transmettre leur expérience et leurs pratiques. C'est par exemple le cas des interventions d'une Inspectrice à la Direction générale de la consommation, concurrence et répression des fraudes, de celle de la Directrice des affaires juridiques en charge des affaires agro-alimentaires et européennes en poste au Bureau national interprofessionnel du Cognac ou encore de celle du Responsable RH aux affaires sociales et droit du travail au CER-France.

En marge des enseignements prévus au diplôme les professionnels sont encore investis dans la formation au titre de conférences proposées ponctuellement.

Il en va de même des prestations proposées chaque année au titre de la connaissance de la filière et des produits présentés par l'Ambassadeur du Cognac auprès du Bureau national interprofessionnel ainsi que par le Président des Etapes du Cognac, association locale impliquée dans la valorisation des domaines vitivinicoles de la région.

- Par des visites pédagogiques de sites de production. L'observation-terrain des pratiques et des installations professionnelles constitue une autre voie de formation en lien avec le milieu socio-économique. La licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux est invitée chaque année pour des visites pédagogiques par les entreprises de la région, domaines viticoles, coopératives viticoles, tonnellerie, maisons de négoce, distilleries, sur tout le territoire du département de la Charente, de la Charente maritime et de la Gironde. Ces visites sont l'occasion d'appréhender sur place les techniques professionnelles qui s'imposent à chaque établissement. Elles sont également l'occasion pour les étudiants d'élargir le réseau de connaissances et de contact professionnels.
- Par le recrutement de diplômés. Les acteurs de terrain sont encore impliqués dans la formation au stade du recrutement des diplômés. A cet égard les taux d'insertion professionnelle de la licence professionnelle relevés par le SEEP (service des études, de l'évaluation et du pilotage de l'Université de Poitiers), traduisent le niveau de reconnaissance de la formation auprès des entreprises (86 % à 18 mois après l'obtention du diplôme – voir enquête du SEEP du 1er déc. 2016).
- La présence de collaborateurs diplômés de la formation dans les entreprises reste un ancrage précieux pour permettre à la formation d'approfondir davantage encore son réseau de structures partenaires.

La Licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux compose avec toutes les entreprises de la filière : négoce, domaines viticoles, interprofessions, syndicats, coopératives viticoles, associations, GIE, et de toutes tailles, grandes entreprises intégrées à des groupes de dimension internationale, moyennes et petites entreprises.

Son réseau de partenaires comprend des entreprises en amont de la filière qui assurent la production et la transformation (vinification, distillation, vieillissement). En aval, elle intègre les structures de commercialisation des produits (entreprises de courtage, entreprises du négoce, caves, bars à vins, grandes et moyennes surfaces). Les entreprises dont l'activité se situe en périphérie de ces principaux domaines sont également visées : entreprises de conseil, tonnellerie, entreprises de services spécialisées...

Suivant les cas, ces relations font l'objet de conventions ou s'inscrivent dans le cadre d'activités ponctuelles, récurrentes ou non, et plus informelles.

En termes de partenariats, depuis 2013, la Licence professionnelle fait l'objet d'une convention signée avec la société Hennessy, entreprise leader qui représente 50 % des expéditions locales et rattachée au groupe LVMH. Renouvelé en 2017, ce partenariat prévoit notamment l'attribution de bourses de projets annuels aux étudiants de la licence professionnelle, de recrutement de stagiaires et d'apprentis de la formation, la mise à disposition de collaborateurs de l'entreprises pour des conférences ou encore la possibilité de visiter l'entreprise de façon privilégiée à l'occasion d'une journée Portes ouvertes Viticampus-Hennessy organisée tous les ans.

- En PJ : copie de la convention ViticampusHennessy du 21 nov 2017
Dans le cadre de son positionnement en tant qu'Université des spiritueux, l'Université de Poitiers adhère au cluster Spirits Valley depuis 2017. Elle est par ailleurs investie dans le fonctionnement de la structure en tant que membre de son conseil d'administration. Le cluster offre une visibilité locale, nationale et internationale aux activités de formation et de recherche de l'Université de Poitiers en lien avec la filière spiritueux. La labellisation de ses formations est en cours. Le cluster permet à l'université de Poitiers de pleinement s'imposer en tant qu'organisme de formation de référence en matière de formation initiale parmi les autres établissements de formation présents sur le territoire.
En PJ : Témoignage de Julien Courtney-Février, Directeur du cluster Spirits Valley
- De longue date, l'Université de Poitiers entretient des relations étroites avec le Bureau national interprofessionnel du Cognac : interventions de collaborateurs dans ses formations vitivinicoles, recrutement de stagiaires, d'apprentis, recrutement de diplômés de ses formations, conférences et prestations d'animation par des collaborateurs de l'interprofession, accueil des formations en visites pédagogiques auprès de l'interprofession et auprès des membres du BNIC.
En PJ : Copie des témoignages recueillis mettant en avant la pertinence d'inclure un contenu juridique pour une formation de niveau II visant le secteur d'activité en question.

Objectifs en termes de recrutement : publics visés ; pour la formation continue, catégories de salariés susceptibles d'être intéressés

La formation proposée vise à répondre à une demande des entreprises du secteur qui aspirent à disposer de collaborateurs polyvalents aptes à gérer l'ensemble des questions qui se posent au fonctionnement d'une entreprise de la filière des vins et des spiritueux et par ailleurs en mesure d'intégrer les techniques les plus récentes de management, notamment au regard des dernières évolutions du droit ou des techniques de communication digitale.

Au titre de la formation initiale, la licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux s'inscrit dans le prolongement de deux types de parcours d'études dont elle assure complémentarité et spécialisation :

- Parcours technique en vin et spiritueux pour des étudiants titulaires d'un BTS viticulture-œnologie
- Pour le reste, à raison de deux tiers des effectifs, la formation intègre des étudiants aux parcours généralistes en droit (L2 ou L3 droit ou AES), en économie (L2 ou L2 sciences économiques), en commerce, en gestion des entreprises, en négociation relation client, etc (BTS ou DUT).

D'autres parcours plus atypiques peuvent être recevables, par exemple en chimie, biologie, ou en qualité (DUT ou BTS) sur des fonctions d'analyse ou d'assemblage-produit.

Pour tous ces profils la licence professionnelle entend apporter une spécialisation propre au secteur, pour les uns par un apport technique de connaissance des produits et de la filière et pour les autres par un apport plus académique en terme de management et de stratégie d'entreprise.

Au-delà des étudiants de la formation initiale, quel que soit leur statut, la formation accueille également des étudiants en formation continue au titre de la reprise d'études.

Salariés de la filière, en poste ou non, ces professionnels recherchent une actualisation et une montée en compétence sur les aspects règlementaires, de management ou de commerce-marketing. Leur candidature peut éventuellement faire l'objet d'une validation des acquis professionnels et professionnels pour pouvoir intégrer la formation. Ces étudiants bénéficient d'un accompagnement particulier au titre de la formation professionnelle dont ils relèvent ou au titre de Pôle emploi.

A noter que la formation a également donné lieu à plusieurs diplômes sur la base de la procédure de VAE (validation des acquis de l'expérience) à des professionnels du secteur en recherche de valorisation de leurs parcours dans le secteur.

Sur le plan géographique, la formation attire des étudiants de tous horizons. En moyenne chaque année, les deux tiers sont originaires de la région Nouvelle Aquitaine et le tiers restant se partage entre une origine géographique en provenance d'autres régions françaises et de pays étrangers parmi lesquels la Corée, la Chine, l'Angleterre, ou la Biélorussie ou du Chili.

Objectifs en termes de flux pour la prochaine période (filiales et bassin de recrutement, flux attendus)

Profils cibles : Au titre de la cible de recrutement la Licence professionnelle Activités juridiques – Métiers de la filière des vins et spiritueux de l'Université de Poitiers prévoit de recruter des étudiants en provenance de formations commerciales, techniques et juridiques éprouvant le besoin de se spécialiser sur les aspects juridiques propres à la filière des vins et spiritueux.

Bassin de recrutement visé :

- Bassin de Charente et région Nouvelle Aquitaine :
 - Répondre au besoin de la filière locale en termes de reprise d'exploitation et d'entreprises vitivinicoles ;
 - Répondre aux candidatures locales dont l'environnement familial et social est impliqué dans la filière
- Elargir davantage le bassin de recrutement au-delà de la région Nouvelle Aquitaine :
 - Etudiants en provenance du territoire national qui recherchent l'approche juridique du secteur
 - Etudiants internationaux

Flux attendus : suivant des considérations liées aux capacités d'accueil sur le site de formation du Domaine agro-viticole de l'Oisellerie, les effectifs de la licence professionnelle Mention Activités juridiques, parcours Métiers de la filière des vins et spiritueux sont attendus pour varier entre 18 et 24 étudiants.

Formulaire AOF 1 – Dossier d'accréditation

ARCHITECTURE DE L'OFFRE DE FORMATION

Licence générale et professionnelle, master

Domaine : Sciences, technologie et Santé

Etablissement : université de Poitiers

Niveau : () LICENCE () LICENCE PROFESSIONNELLE (X) MASTER

Intitulé : Mention : Approche interprofessionnelle des pathologies chroniques

() Renouvellement

() Restructuration

(X) Création

Champ de formation : Sciences de la Vie, du Sport et de la Santé (SVSS)

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	
Objectifs de la formation :	La mention « Approche interprofessionnelle des pathologies chroniques » se concentre sur la thématique de l'affection chronique en posant le patient comme sujet à part entière de sa maladie. Sa finalité est une insertion professionnelle immédiate dans le champ des pathologies chroniques ou différée après la réalisation d'une thèse universitaire de doctorat. Ainsi, les étudiants du master pourront : • Accéder à un niveau doctoral et aux postes de maître de conférences inhérents à la création d'une filière universitaire paramédicale. • Evoluer vers de nouveaux métiers émergeant : - Coordonnateur de maisons de santé, - Coordonnateur de réseaux de soin, - Coordonnateur de réseaux de santé publique, - Coordonnateur du parcours patient entre les institutions sanitaires, médico-sociales et les structures libérales. Les objectifs poursuivis sont : • Améliorer la qualité et la sécurité des soins par une approche pluridisciplinaire dans un environnement complexe. • Enrichir le patrimoine culturel soignant et les savoirs professionnels par la production de connaissances. • Approfondir l'apprentissage à la recherche et par la recherche. • Appréhender la santé de la personne dans sa complexité avec une logique de parcours de vie intégrant les notions de territoire de santé, de prise en charge ambulatoire et de proximité. Le master vise la formation de professionnels de santé chercheurs et / ou praticiens disposant :

	1°) de compétences à la recherche : • Définir la finalité d'études ou de recherches. • Réaliser la revue de la littérature scientifique • Déterminer et concevoir la méthodologie de la recherche • Interpréter les données recueillies et formaliser les résultats obtenus. • Rédiger des publications scientifiques. • Présenter les travaux de recherche. • Apporter un appui scientifique à des chercheurs, institutions, entreprises. • Maîtriser l'anglais scientifique. • Travailler en équipe/réseau de recherche et coordonner les acteurs 2°) de compétences spécifiques aux 3 disciplines représentées dans le champ de la pathologie chronique : médicale, biomédicale et sciences humaines et sociales : <u>Médicale</u> • Cerner l'environnement de santé du patient. • Repérer les situations à risques (maltraitance, addiction, ...) et orienter le patient vers d'autres professionnels ou informer les services compétents (sociaux, judiciaires, ...). • Concevoir et mettre en place des actions de prévention, de promotion et d'éducation à la santé dans une dimension interprofessionnelle. • Elaborer un programme d'éducation thérapeutique du patient. • Intégrer des dispositifs de santé numérique. <u>Biomédicale</u> • Analyser les interactions entre l'exercice physique et le vieillissement physiologique. • Appréhender les modèles d'exercice physique dans une démarche de prévention et d'éducation thérapeutique. • Evaluer les capacités fonctionnelles des patients avec pathologies chroniques. <u>Sciences humaines et sociales</u> • Analyser les facteurs individuels ou environnementaux impactant la qualité de vie des patients chroniques. • Apprécier la dimension psycho-sociale du vieillissement. • Evaluer les retentissements psycho-sociaux des pathologies chroniques sur les patients et leur entourage. 3°) de compétences spécialisées qui permettent des modes d'analyse, d'intervention, de prise en charge et/ou de soin adaptés aux publics, aux institutions ou aux champs ciblés dans le territoire de santé : • Conduire une relation d'aide. • Elaborer une démarche clinique et un projet de soin. • Favoriser l'autonomie du patient. • Prendre en charge de manière holistique le patient et son entourage. • Construire une démarche d'éducation thérapeutique du patient. • Promouvoir la démocratie sanitaire (patient expert, patient traceur). • Structurer une coopération interprofessionnelle dans les dispositifs territoriaux de santé mentale.
Organisation de la formation :	Le master se déroule sur deux années universitaires. L'accès repose sur l'étude d'un dossier et sur un entretien selon 2 niveaux d'intégration : • Accès en M1 pour les détenteurs d'un grade licence paramédical ou d'une licence des domaines « sciences humaines et sociales », « sciences technologies et santé », « sciences et technologies des activités physiques et sportives »

	• Accès en M2 : - direct pour les professionnels détenteurs d'un M1 ou d'un titre homologué de niveau II dans les mêmes domaines, - par VAPP. Les candidats retenus sont classés sur listes principale et complémentaire. Le parcours de formation est organisé de la façon suivante : • M1 (semestres 1 et 2 = 60 ECTS) : la première année de master se concentre sur des acquisitions de connaissances pluridisciplinaires dans les domaines médicaux, biomédicaux, sciences humaines et paramédicales, ayant la santé de la personne atteinte de maladie chronique comme objet (30 ECTS). Ces contenus sont complétés par une initiation à la méthodologie et la réglementation de recherche qui permet à l'étudiant d'acquérir une autonomie pour s'engager dans la démarche de recherche du M2 (15 ECTS). L'orientation du stage est déterminée à l'issue d'un entretien entre l'étudiant et l'équipe pédagogique, au cours duquel il présente son projet : choix d'une structure labellisée de recherche ou d'un lieu d'exercice professionnel sanitaire, médico-social ou santé publique. Le stage, organisé au semestre 2 (8 semaines = 9 ECTS), donne lieu à la rédaction d'un rapport. • M2 (semestres 3 et 4 = 60 ECTS) : centré sur l'approfondissement de la démarche de recherche au travers des approches qualitative et quantitative enseignées et explorées en complémentarité (15 ECTS). La démarche est consolidée par des séminaires pluridisciplinaires thématiques (15 ECTS). Un stage dans une structure labellisée de recherche ou en lieu d'exercice professionnel est organisé (8 semaines = 9 ECTS). La production d'un mémoire de recherche et sa soutenance sont attendues au semestre 4 (18 ECTS). L'enseignement en anglais, spécifique aux champs du master, vise la certification du niveau B1 (9 ECTS : 6 en M1 et 3 en M2).
Modalités d'enseignement :	L'approche se fait par compétences dont l'acquisition repose sur différentes pratiques pédagogiques : • Pédagogie « transmissive » en cours magistraux (CM). • Travaux dirigés (TD). • Classe inversée dans une dynamique socio-constructiviste. • Accompagnement de projet. • Co-enseignement. • Auto-formation accompagnée et e-learning. • Plateforme numérique de l'université pour le travail personnel en autonomie (150h). Les modalités de contrôle des connaissances ont une part d'évaluation continue renforcée.
Volume horaire de la formation :	Le cursus se répartit comme suit : • 650 h : cours présentiels classiques dont 40 % de TD et TP (260 h). • 100 h : Plateforme pour FAD et enseignement hybride et accompagnement de projet. • 560 h de stage cumulées en M1 et M2.
Lieux de la formation :	• Université de Poitiers : - UFR médecine et pharmacie : 6 Rue de la Milétrie, 86073 Poitiers Cedex - UFR Sciences humaines et arts : Bâtiment E15 - 8, rue René Descartes, 86073 Poitiers Cedex - UFR Sciences du sport : 8 Allée Jean Monnet, 86073 Poitiers Cedex • CHU de Poitiers : 2 rue de la Milétrie – CS 90577, 86021 Poitiers Cedex

Liens avec la recherche :	La formation par la recherche repose sur la fréquentation de la littérature scientifique et la participation à des séminaires et/ou journées d'étude. Par ailleurs, la production d'un mémoire, fil directeur d'une formation par la recherche comporte une approche des métiers de la santé et un enseignement méthodologique général dès le M1. Le master s'adosse aux unités de recherche suivantes : - Centre d'investigation clinique (INSERM CIC 1402) dont notamment un axe travaille sur les déterminants du vieillissement et des maladies chroniques « Ageing and chronic disease complications » et un autre sur la santé environnementale et notamment perturbateurs endocriniens « <i>Health - Endocrine Disruptors - Exposome</i> » - Laboratoire « <i>Mobilité, vieillissement et exercice</i> » (M.O.V.E. - EA 6314) s'intéressant aux interactions entre les adaptations circulatoires à l'exercice et les autres réponses physiologiques impliquées dans le contrôle de la mobilité chez la personne vieillissante. - « <i>Centre de recherche sur la cognition et l'apprentissage</i> » (Ce.R.C.A. - CNRS UMR 7295) et notamment son pôle « Dysfonctionnement de la mémoire » qui regroupent les équipes « Dysfonctionnement cognitif : Psychopathologie et Neuropsychologie de la Mémoire et du Contrôle » (DysCo) et « Vieillissement et Mémoire » (VIME). - <i>Laboratoire de Mathématiques et Applications</i> (UMR CNRS/UP 7348), dont l'un des travaux de l'équipe DACTIM-MIS porte sur l'étude de modèles décrivant le métabolisme du cerveau.
Liens avec le monde socio-économique :	Le master s'appuie sur un partenariat multiple avec des entreprises, des structures hospitalières régionales, des institutions sanitaires, sociales et éducatives. Ces partenariats se traduisent par une contribution à la formation (enseignement, accueil de stagiaires). Ils permettent des échanges en matière de formation et de recherche. Notons les partenaires principaux : • Le C.H.U. de Poitiers - maison de la santé publique « La Vie La santé » - pôle régional de cancérologie. - laboratoire N3LAB (<i>Neuromodulation and Neural Networks LAB</i>) • Le laboratoire de simulation de la faculté de médecine et de pharmacie. • Le centre hospitalier Henri Laborit de Poitiers. • Des E.H.P.A.D. et maisons de santé. • Le groupement de coopération sanitaire « itinéraire santé ». • L'observatoire régional de santé. • La maison départementale de la solidarité. • La maison départementale des personnes handicapées (M.D.P.H.).
Effectifs attendus :	50 étudiants : 25 en M1 et 25 en M2

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation	L'équipe pédagogique du master comporte des enseignants et enseignants-chercheurs. Les bilans et grandes orientations du master relèvent d'un conseil de perfectionnement universitaire et professionnel, réuni au moins annuellement et comportant : • Le responsable universitaire de la mention : Pr PJ Saulnier [CNU 48-04 Thérapeutique ; médecine d'urgence ; addictologie] • Le responsable professionnel de la mention : Mme C Malka
--	---

	• Un responsable pour chaque laboratoire : - CIC1402 Pr Saulnier [CNU 48-04 Thérapeutique ; médecine d'urgence ; addictologie], Pr M Paccalin [CNU 53-01 Médecine interne ; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie] - EA6314 MOVE: Pr L Bosquet [section CNU 74 Sciences et techniques des activités physiques et sportives] - CNRS 7295 CeRCA: Mme N Goutaudier [CNU section 16 - Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale], Mme S Gil [CNU section 16 - Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale] - UMR 7348 – DACTIM MIS : Pr R Guillevin [CNU 43-02 Radiologie et imagerie médicale] • Un personnel BIATSS • Les représentants des étudiants • Les enseignants-chercheurs et enseignants des laboratoires d'appui participeront aux enseignements et à l'encadrement de étudiants.
Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation	Des intervenants professionnels, dont des formateurs d'instituts de formation paramédicaux, interviennent aussi bien pour des activités de formation à l'université et en stage, que pour développer des compétences liées au monde professionnel en général. Les directeurs de ces instituts sont associés à la gouvernance de la mention au sein du conseil de perfectionnement, qui décide de ses grandes orientations. Mentionnons également que les étudiants travaillent sur des projets à commanditaires réels, qui ne font pas partie de l'équipe pédagogique (santé publique, simulation en santé, télémédecine, etc.)
Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien	Plusieurs structures soutiennent la formation : • au niveau de l'université, le SEEP pour le suivi des diplômés et l'évaluation des formations permet aux équipes d'avoir des données fines pour l'auto-évaluation ; le SAFIRE concourt aux actions d'insertion et à la formation (UE4) ; UP\$PRO a en charge les diverses missions liées à la FTLV et aux VAE ; la Maison des Langues participe à ce qui relève de son domaine. Un ingénieur pédagogique du CRIIP accompagne l'équipe pédagogique de la mention dans la mise en place et le suivi de l'approche par compétences. • au niveau de l'UFR, la Cellule Handicap concourt à l'adaptation des conditions d'étude des personnes en difficulté ; enfin, la mention dispose de l'appui de la BUSHA et du service insertion.

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public	
Internationalisation des formations	<i>A définir avec l'université</i>
Conventionnement avec une institution privée française	

Argumentaire pour la Création hors vague d'un Master mention Approche interprofessionnelle des pathologies chroniques

1. Contexte

L'évolution de la formation initiale et continue doit reposer sur une intégration complète des métiers de la santé dans le système LMD. En 2016¹, la feuille de route de la grande conférence de santé affirme au travers de la mesure 11, la nécessité de « développer l'accès des étudiants aux formations à la recherche ». Le rapport IGAS² prolonge la réflexion en commentant la mesure 13 de la feuille de route : « la mesure 13 renvoie au renforcement de la place de l'université dans ces formations, et à l'intégration de celles-ci dans le schéma Licence-Master-Doctorat instauré par le processus de Bologne ».

Ce Master anticipe sur cette évolution, répondant ainsi aux souhaits de l'Université de Poitiers et de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de se positionner sur le champ de la santé. Les rapports existants sont très centrés sur la profession infirmière et relèguent les réflexions des métiers des filières médico-techniques et de rééducation à des considérations d'expertise pratique. Il convient de les prendre en compte sans limiter notre approche à la dimension technique du soin et aux actes délégués. Une approche holistique du sujet s'impose au regard de la pluri-professionnalité, ceci au bénéfice de la personne, de l'enfance au grand âge.

En nous appuyant sur l'étude de l'OCDE³ et le rapport relatif aux métiers en santé de niveau intermédiaire dit rapport Berland, Henart, Cadet⁴, nous pouvons postuler sur l'émergence, à moyen terme, de métiers intermédiaires s'insérant entre l'expertise soignante et le savoir médical. Ceci pour cinq raisons :

- *Répondre à la nécessité de continuité des soins*
- *Répondre à la pénurie de médecins [notamment dans les zones rurales].*
- *Répondre à l'évolution de la demande de soins et promouvoir la qualité des soins*
- *Répondre à l'augmentation des coûts de la santé*
- *Améliorer les perspectives de carrière des paramédicaux⁵.*

¹ Grande conférence de la santé du 11 février 2016, feuille de route.

² Rapport IGAS N°2016-123R/IGAENR N°2017-043

³ Delamaire, M. et G. Lafortune (2010), « les pratiques infirmières avancées : une description et évaluation des expériences dans 12 pays développés ». Editions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/5km4hv77vw47-fr>. (août 2014).

⁴ Rapport relatif aux métiers en santé de niveau intermédiaire - Professionnels d'aujourd'hui et nouveaux métiers : des pistes pour avancer Janvier 2011 [cité 15 janv 2019]. Disponible à : <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/sante/article/rapport-relatif-aux-metiers-en-sante-de-niveau-intermediaire-professionnels-d>

⁵ Etude de l'OCDE, Opus cité, page 6 <http://dx.doi.org/10.1787/5km4hv77vw47-fr>. (août 2014).

Le rapport Berland, Henart, Cadet permet de dessiner les contours de ces professions de santé de métier intermédiaire :

- Ils doivent être construits sur la base des métiers paramédicaux existants.
- Ils n'offrent pas de redondance avec les métiers pré-existants.
- Ils renvoient à un mode d'exercice professionnel et à des responsabilités identifiées.
- Ils constitueront, à terme, des professions médicales à compétences définies⁶.

Le champ d'intervention de ces nouveaux métiers est vaste et percute de nombreuses problématiques sanitaires actuelles : *« il comprend la ville et l'hôpital, l'activité libérale et l'exercice salarié, l'intervention en première ligne et celle qui se fait en relais du médecin. Il recouvre [...] quelques grands domaines de la santé (premier recours, vieillissement et personnes âgées, maladies chroniques, cancer) »*⁷.

Ainsi, ils s'appuient sur les notions de territoire de santé et de parcours de soins et sur les grandes thématiques d'ordre sanitaire : chronicité, vieillissement, cancer (articulation prise en charge/expertise). Par ailleurs, nous pouvons nous appuyer sur le rapport de l'OCDE basé sur l'étude des expériences de 12 pays développés.

Parmi les pays anglophones, deux « figures » de professionnels émergent :

1. Les infirmières praticiennes : cette catégorie de professionnels développe *« une véritable réorganisation de la prise en charge des pathologies »*⁸.
2. Les infirmières cliniciennes : cette catégorie de professionnel exerce *« dans le champ des soins primaires (promotion santé, prévention, pré-orientation diagnostique et traitement de problèmes de santé courants »*⁹.

Le modèle du Royaume Uni suggère trois pistes distinctes :

1. *« Les consultations infirmières de première ligne qui propose un bilan et une prise en charge de problèmes de santé mineurs ou orientent le patient au sein du système de santé »*
2. *« le suivi des maladies chroniques »*
3. *« la promotion de la santé »*¹⁰

Le suivi des maladies chroniques peut se déployer notamment les champs suivants : diabète, troubles cognitifs, vieillissement et dépendances, pathologies cancéreuses, hépatopathies chroniques, maladies respiratoires chroniques.

L'exercice peut se développer :

- en premiers recours/pénurie médicale/ruralité, territoires de santé et parcours de soins (maisons de santé et expérimentation Asalée)

⁶ Voir Berland, Henart, Cadet, opus cité, page 12.

⁷ Voir Berland, Henart, Cadet, opus cité, page 48.

⁸ <http://www.infirmiers.com/votre-carriere/cadre/pratiques-avancees-de-quoi-parlons-nous.html> (août 2014)

⁹ <http://www.infirmiers.com/votre-carriere/cadre/pratiques-avancees-de-quoi-parlons-nous.html> (août 2014)

¹⁰ Voir Berland, Henart, Cadet, opus cité, page 39.

- en établissement médico-social ou sanitaire : consultations infirmières, consultations d'annonce, éducation thérapeutique, accompagnement du vieillissement et de la dépendance notamment en EHPAD (Infirmières coordinatrices...).

Quant au niveau de formation requis pour exercer de telles compétences, les expériences étrangères¹¹ et le rapport Berland, Henart, Cadet nous offrent une certaine homogénéité malgré des dispositifs différents :

Australie	<i>« les infirmières qui exercent à ce niveau ont un diplôme de maîtrise et peuvent travailler en tant que spécialiste ou généraliste »</i>
Canada	<i>« diplôme universitaire de premier cycle »</i>
Irlande	<i>« diplôme de Master niveau 1 ou plus »</i>
Etats-Unis	<i>« Programme de formation de niveau maîtrise accrédité »</i>
Rapport Berland, Henart, Cadet	<i>« Un tel niveau de compétences et de responsabilités implique une formation et une qualification de niveau minimum Master¹² »</i>

En guise de résumé, ces nouvelles expertises liées à l'évolution du champ de la santé exigent un niveau Master ; ceci en pleine logique avec la reconnaissance des diplômes paramédicaux à baccalauréat plus trois ou quatre années (reconnaissance existante : infirmiers, manipulateurs en électroradiologie médicale, masseurs-kinésithérapeutes et ergothérapeutes).

Cependant, ce projet de Master doit apprécier la réalité de l'environnement compte tenu du rapprochement des universités et du principe de complémentarité. L'étude des offres existantes est un préalable à tout développement.

2. Environnement :

Au niveau national,

Il existe, en France, deux formations de niveau Master¹³ :

1. Master sciences cliniques infirmières, proposé par l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), en partenariat avec l'Université de Marseille Méditerranée avec 3 spécialités (Infirmière de pratiques avancées en oncologie, Infirmière de pratiques avancées en gériatrie et Infirmière coordinatrice de parcours complexes de soins)

La cible de ce cursus conforte notre approche des métiers intermédiaires :

¹¹ Etude de l'OCDE, opus cité, pages 24 et 25.

¹² Voir Berland, Henart, Cadet, opus cité, Page 49.

¹³ Voir <http://www.syndicat-infirmier.com/Master-en-sciences-infirmieres.html> [cité août 2014].

« Ces professionnels seront chargés de consultations d'évaluation, de suivi, d'annonce au sein d'équipes spécialisées. Les infirmiers coordinateurs, eux, mèneront des démarches projet, qualité, évaluation autour des chemins cliniques, des parcours complexes, de la coordination au sein d'équipes pluri-professionnelles. Des postes sont à créer, à imaginer, à financer, l'objectif demeurant une amélioration de la qualité pour une prise en charge efficiente y compris dans les situations critiques et complexes¹⁴. »

2. Master Sciences cliniques en soins infirmiers, proposé par UFR des sciences de la santé de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines avec également 3 spécialités (Spécialiste clinique en psychiatrie et santé mentale, Spécialiste clinique en maladies chroniques et dépendance (hors cancérologie) et Spécialiste clinique en douleur et soins palliatifs

Au niveau régional,

L'université de Limoges propose un Diplôme Universitaire en Sciences Infirmières :

« L'Université de Limoges et le CHU de Limoges, proposeront en partenariat avec l'Institut Universitaire de Formation et de Recherche en Soins (IUFRS) de Lausanne, un DU en « Sciences Infirmières et Recherche Paramédicale ». Cette formation innovante sur le plan national, portée par la faculté de Médecine de l'Université de Limoges, va permettre de faciliter l'intégration progressive des diplômés infirmiers et paramédicaux dans une formation Master puis doctorat en Sciences Infirmières¹⁵. »

L'université de Bordeaux offre également un Diplôme Universitaire de recherche en sciences infirmières et paramédicales (Bordeaux Segalen) et une spécialité professionnelle Master 2 « soins, éthique et santé » (Bordeaux-Montaigne) s'adressant aux professionnels de santé et comportant des orientations majeures axées sur la philosophie et le droit.

Notre projet offre donc une véritable opportunité à l'université de Poitiers et à la faculté de Médecine et Pharmacie, du point de vue de la territorialité, opportunité s'inscrivant parfaitement dans les exigences et perspectives de notre politique de santé ainsi que dans les attentes des professionnels paramédicaux.

3. Conception du Master

Le Master repose sur une double approche. Une partie basée sur des apports théoriques s'appuyant sur trois perspectives complémentaires : les sciences humaines, les sciences médicales et bio-médicales et

¹⁴ <http://www.infirmiers.com/profession-infirmiere/recherche-en-soins-infirmiers/parcours-infirmiers-masterises-en-sciences-cliniques-infirmieres.html> [cité août 2014].

¹⁵ <http://www.chu-limoges.fr/creation-du-premier-du-en-sciences-infirmieres.html> [cité août 2014].

les corpus paramédicaux. Une seconde partie visant à l'appropriation de la méthodologie de recherche et comprenant, entre autres, des séminaires de recherche pluridisciplinaires.

Ces deux axes sont répartis sur l'ensemble des deux années car l'un nourrit l'autre et inversement. La recherche doit accompagner l'apport de connaissances et les données théoriques alimentent le développement de l'objet de recherche.

Ce Master vise à rendre les participants autonomes en termes d'acquisition et de production de connaissances. Plutôt que de compiler des apports spécifiques liés aux différents métiers intermédiaires (et compte tenu que l'expertise reste éphémère au regard de l'évolution des sciences et techniques), ce cursus doit permettre l'émergence, chez les apprenants, d'une pensée critique et conceptuelle s'exprimant sur le champ de la santé. Par la lecture des publications scientifiques et par la méthodologie de l'enquête, les diplômés doivent être capables de déployer leur propre savoir.

L'organisation des parcours de soins, l'approche des prises en charge sont autant de domaines qui exigent à la fois une double approche, l'une médicale et bio-médicale, l'autre relevant des sciences humaines. Enfin, le corpus paramédical doit se nourrir des deux regards précités (Figure)

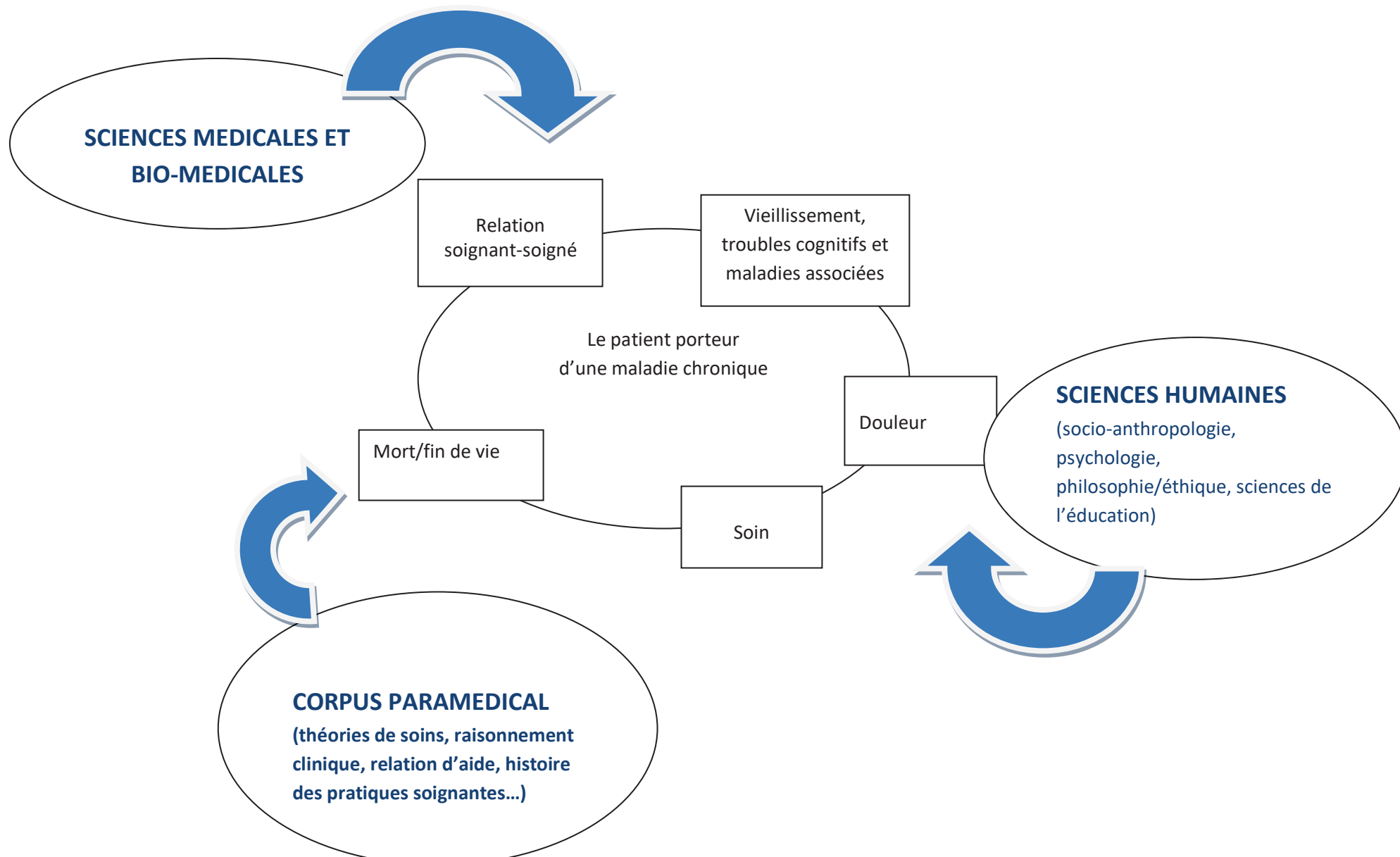


Figure . Organisation conceptuelle du Master Interprofessionnel en santé autour des pathologies chroniques

3.1. Objectifs du Master

- Améliorer la qualité et la sécurité des soins par une approche pluridisciplinaire dans un environnement complexe.
- Enrichir le patrimoine culturel soignant et les savoirs professionnels par la production de connaissances.
- Approfondir l'apprentissage à la recherche et par la recherche.
- Appréhender la santé de la personne dans sa complexité avec une logique de parcours de vie intégrant les notions de territoire de santé, de prise en charge ambulatoire et de proximité.

3.2. Organisation de la formation

Ce parcours Master en Santé se concentre sur la thématique de la pathologie chronique en posant le patient comme sujet à part entière de sa maladie.

Le Master se déroule sur deux années universitaires :

- M1 (semestres 1 et 2) : centré sur un apport de connaissances pluridisciplinaires ayant la santé de la personne atteinte de maladie chronique comme objet. Ces contenus sont complétés par un enseignement à la méthodologie de recherche et par un stage visant à l'élaboration d'une démarche clinique ou de santé publique (60 ECTS).
- M2 (semestres 3 et 4) : centré sur l'approfondissement de la démarche de recherche structuré autour de séminaires pluridisciplinaires. Les approches qualitative et quantitative seront enseignées et explorées en complémentarité. Un deuxième en laboratoire de recherche ou en lieu d'exercice professionnel viendra compléter le parcours (60 ECTS).

3.3. Liens avec le monde socio-économique

Le Master s'appuie sur de multiples partenariats avec des entreprises, des structures hospitalières régionales, des institutions sanitaires, sociales et éducatives. Ces partenariats se traduisent par une contribution à la formation et à l'encadrement de stagiaire. Ils permettent des échanges en matière de formation et de recherche.

Notons les partenaires principaux :

- Le C.H.U. de Poitiers et notamment
 - la maison de la santé publique « Vie La santé » et le pôle régional de cancérologie.
 - Le laboratoire N3LAB (*Neuromodulation and Neural Networks LAB*).
- Le laboratoire de simulation de l'UFR de Médecine et de Pharmacie de Poitiers.
- Le centre hospitalier Henri Laborit de Poitiers.
- Des E.H.P.A.D. et maisons de santé.
- Le groupement de coopération sanitaire « itinéraire santé ».

- L'observatoire régional de santé Poitou Charentes.
- Les maisons départementales des Solidarités de la Vienne
- La maison départementale des personnes handicapées (M.D.P.H.).

3.4. Public

L'inscription au Master répond à une double logique :

- Permettre aux étudiants en santé nouvellement diplômés et ayant obtenu le grade de licence voire la licence en santé, de poursuivre en Master.
- Offrir aux professionnels en activité la possibilité de re-questionner leurs pratiques et de développer de nouveaux champs de connaissances.

Le Master s'inscrit donc à la fois en formation initiale et en formation continue. Ainsi, il est accessible à tout soignant paramédical titulaire d'une licence (180 ECTS) et à tout professionnel médical ou psychologue. Pour les non-titulaires d'une licence, une admission par la VAE ou VAP est possible.

Le flux annuel attendu est de 50 étudiants (25 en M1 et 25 en M2) de la région Nouvelle-Aquitaine et des territoires limitrophes.

3.5. Débouchés

Le Master s'inscrit dans le cadre du cursus LMD (Licence-Master-Doctorat) déployé dans le champ de la santé. Sa finalité est une insertion professionnelle immédiate dans le champ des pathologies chroniques ou différée après la réalisation d'une thèse d'université.

Ainsi, les étudiants ayant validé leur Master pourront :

- Accéder à un niveau doctoral et aux postes de maître de conférences inhérents à la création d'une filière universitaire paramédicale.
- Evoluer vers de nouveaux métiers émergeant comme:
 - Coordonnateur de maisons de santé,
 - Coordonnateur de réseaux de soin,
 - Coordonnateur de réseaux de santé publique,
 - Coordonnateur du parcours patient entre les institutions sanitaires, médico-sociales et les structures libérales.